

Documentation de _____

l'examen médical

Le présent formulaire doit être remis à tous les parents/tuteurs de l'élève/athlète chez qui l'on soupçonne une commotion cérébrale afin de le faire évaluer par un médecin en titre ou un infirmier praticien.

Le _____ (date), _____ (nom de l'élève/athlète) est soupçonné d'avoir subi une commotion cérébrale. En conséquence, l'élève/athlète doit être examiné par un médecin en titre ou un infirmier praticien. Avant son retour à l'école, le parent/tuteur doit informer la direction de l'école des résultats de l'examen médical en remplissant le formulaire ci-dessous :

Résultats de l'examen médical

- L'élève/athlète a été examiné et aucune commotion cérébrale n'a été diagnostiquée. L'élève/athlète peut donc pleinement reprendre l'apprentissage et l'activité physique, sans aucune restriction.
- L'élève/athlète a été examiné et une commotion cérébrale a été diagnostiquée. L'élève/athlète doit donc entamer, sous surveillance médicale, un plan progressif et personnalisé de retour à l'apprentissage et à l'activité physique.

Lieu du diagnostic :

urgence bureau de médecin clinique sans rendez-vous clinique sportive autre : _____

Signature du médecin/
infirmier praticien : _____

Date : _____

Commentaires du médecin/infirmier praticien : _____

Avis aux parents/tuteurs:

Si une commotion cérébrale est diagnostiquée, il est fortement suggéré de prendre rendez-vous avec votre fournisseur de soins primaires (médecin de famille ou infirmier praticien) dès que possible afin d'assurer la continuité du suivi pendant le retour progressif à l'apprentissage et à l'activité physique.

- Comme parent/tuteur, j'assume la responsabilité d'aviser l'école du résultat de l'examen médical.
- Comme parent/tuteur, j'assume la responsabilité d'aviser l'entraîneur de l'équipe sportive du résultat de l'examen médical (si applicable).

Signature du parent/tuteur : _____ Date : _____

Lignes directrices pour les parents/tuteurs d'un élève chez qui l'on soupçonne une commotion cérébrale

Une commotion cérébrale est un diagnostic clinique posé par un médecin en titre ou un infirmier praticien. Il est essentiel qu'un élève/athlète chez qui l'on soupçonne une commotion cérébrale soit examiné par un médecin en titre ou un infirmier praticien.

Veillez suivre ces consignes afin de faciliter le rétablissement de l'élève/athlète :

- Remettre le formulaire « **Documentation de l'examen médical** » au médecin ou à l'infirmier praticien pour une évaluation diagnostique.
- Le parent/tuteur doit informer la direction de l'école et l'entraîneur de l'équipe sportive (si applicable) du résultat de l'examen médical.

Si une commotion cérébrale est diagnostiquée :

- L'élève/athlète doit continuer le repos cognitif, physique et social à la maison pour un minimum de 24 heures et jusqu'à ce qu'il soit sans symptôme. L'élève/athlète doit être surveillé par le parent/tuteur pendant les premières 24 à 48 heures après la blessure.
- Une communication étroite avec l'école doit se faire de façon continue lors du processus de rétablissement progressif de l'élève/athlète.
- Un suivi médical de l'élève/athlète qui a subi une commotion cérébrale doit être fait par son fournisseur de soins primaires (ex. : médecin de famille, infirmier praticien) afin de pouvoir suivre, sous surveillance médicale, un plan progressif et personnalisé de **retour à l'apprentissage / retour à l'activité physique**.
- Si l'élève/athlète est sans symptôme au repos pendant 24 heures, il peut commencer une réintroduction progressive de l'effort cognitif **à la maison**. Il est important de se rappeler que chaque étape doit durer au moins 24 heures.
- Lorsque l'élève/athlète est capable de tolérer une heure de tâches cognitives, le parent/tuteur doit communiquer avec la direction de l'école afin de coordonner le **retour à l'apprentissage** de l'élève/athlète. Il aura besoin des stratégies personnalisées et adaptées en salle de classe (accommodations) afin de faciliter son retour aux activités d'apprentissage - celles-ci devront être ajustées au fur et à mesure du rétablissement.
- Lors de ces étapes, il convient d'augmenter graduellement l'activité cognitive de l'élève/athlète (aussi bien à l'école qu'à la maison), puisque la commotion cérébrale peut encore avoir une influence sur son rendement scolaire. Il est important de se rappeler que les activités cognitives peuvent être à l'origine d'une réapparition ou d'une aggravation des symptômes de commotion cérébrale chez l'élève/athlète.
- Une fois que l'élève/athlète peut compléter une pleine charge de travail cognitive sans accommodement scolaire et sans aucun signe et symptôme d'une commotion cérébrale, il pourra passer à la première étape du **Plan de retour à l'activité physique**.

Si des signes ou des symptômes persistent, s'aggravent, ou apparaissent, veuillez consulter un médecin en titre ou un infirmier praticien pour discuter des prochaines étapes à suivre.